



HAL
open science

Master Conservation-restauration des biens culturels

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Conservation-restauration des biens culturels. 2009, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02029455

HAL Id: hceres-02029455

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029455>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE :PARIS

Établissement : Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Demande n°S3100018368

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention :Conservation-restauration des biens culturels



Appréciation (A+, A, B ou C) : A+

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

La formation à la conservation-restauration des biens culturels de Paris 1 comprend un master en deux parcours un master 2 professionnel clairement défini par la compétence globale recherchée et son inscription au répertoire national des certifications professionnelles et un master 2 recherche seulement défini par la poursuite d'études en doctorat, selon la norme européenne LMD.

Le master répond parfaitement aux exigences de qualification des Musées de France, s'inscrit dans une parfaite cohérence au niveau du programme européen ENCoRE, s'appuie sur l'inter-disciplinarité au sein de l'Université de Paris 1, assure toutes les garanties en matière de recherche par les partenariats français et étrangers.

Les diplômés du master professionnel trouveront des débouchés auprès des musées de France, des musées non labellisés, des collectivités territoriales, des fondations, des galeries d'art, des particuliers ainsi qu'auprès d'institutions étrangères. Les diplômés du master recherche auront un champ d'activité professionnel plus réduit en dehors des universités et instituts de recherche.

● Points forts :

- Le master 2 professionnel « Conservation-restauration des biens culturels » de l'Université Paris 1 correspond aujourd'hui à l'aboutissement de la plus longue histoire d'une formation publique française dans cette spécialité (début en 1973).
- Ce cursus a essaimé de nombreux professionnels tant en France qu'à l'étranger, dont certains font valoir aujourd'hui leur conseil, savoir et expérience dans les quatre formations françaises, ainsi que lors d'expertises réalisées en France et à l'étranger.
- Seule formation universitaire française, son implantation parisienne lui procure un champ d'étude et d'expérimentation remarquable.
- Le master s'est assuré d'un réseau d'institutions de très haut niveau scientifique et culturel, tant au niveau national que territorial.
- Le master bénéficie des nombreuses potentialités scientifiques et des ressources humaines de Paris 1 ainsi que des partenariats extérieurs.
- La présence de nombreux professionnels dans la formation garantit une très bonne adéquation entre les enseignements théoriques et d'application ainsi qu'entre la formation et le diplôme.
- Le principe d'évaluation annuelle des enseignants par les étudiants de M1 et M2 dans le cadre du Conseil de Perfectionnement paraît pertinent.



Avis par spécialité)

Conservation-restauration des biens culturels

Ce master ne possède qu'une spécialité identifiée à la mention.

Cette même spécialité est déclinée en deux parcours, l'un recherche et l'autre professionnel.

Commentaire et recommandations)

Ce master est une formation d'excellence, unique formation universitaire française en conservation-restauration des biens culturels et à ce niveau, à Paris de surcroît.

On aurait pu préciser l'identité originale de la formation, en regard des trois autres formations publiques françaises de même niveau et également habilitées par le même texte réglementaire.

Le nouveau master 2 recherche, corollaire du master 2 professionnel à l'Université Paris 1, présente une attractivité certaine pour des étudiants français et étrangers. De plus il viendra combler un indéniable manque en France dans la discipline de la conservation-restauration.

Un atout majeur est qu'il pourra s'appuyer sur l'énorme travail déjà effectué depuis des années par l'ARAAFU (Association des Restaurateurs d'Art et d'Archéologie de Formation Universitaire, émanation associative très dynamique composée d'anciens et actuels étudiants), dont l'une des activités est l'organisation à Paris de colloques internationaux et la publication de travaux de recherche de valeur.

Ces expériences ont permis de tisser un réseau de contacts et des liens avec de nombreux partenaires français et étrangers potentiels.

Le projet du master sur la « Conservation restauration des biens culturels » est donc une offre de très grande qualité et répond parfaitement en terme patrimonial, tant au niveau professionnel que dans son option recherche, aux enjeux nationaux, européens et internationaux.

Quelques recommandations qui concernent le master comme « tête de pont » de la communauté de la conservation-restauration tant d'un point de vue professionnelle qu'en ce qui concerne l'offre d'enseignement national.

Le référentiel de formation doit faire état du lien étroit qui unit enseignants, étudiants, chercheurs aux membres actifs de l'ARAAFU, dont l'activité et la dynamique sont en synergie avec l'université.

Le projet très sensé de ce master recherche, mériterait très vite une concertation avec les trois autres formations françaises de même gabarit, pour mieux en choisir et définir les objectifs et/ou priorités, par une vision disciplinaire beaucoup plus globale du paysage français et de ses mutations récentes. Elle permettrait aussi aux autres formations la préparation de ses étudiants pour un accès éventuel en M1 ou M2 recherche.

On pourra suggérer que l'offre du master 2 recherche ne fasse pas l'impasse d'un référentiel très explicite quant aux contenus et moyens spécifiques de formation à la recherche en conservation-restauration.

Il serait judicieux de désigner clairement les lieux agréés susceptibles d'accueillir les futurs doctorants pour un doctorat en conservation-restauration. De même, une étude prévisionnelle réaliste d'insertion de ces futurs docteurs pourrait être envisagée.

Sur cette question sensible de l'insertion des étudiants, les experts font quelques préconisations :

Que ce soit dans ses options professionnelles et recherche, le projet de master se positionne d'une façon trop restrictive, dans un cadre hexagonal, principalement tourné vers les débouchés offerts par les musées de France. L'évolution de la législation européenne en matière de libre circulation des citoyens ainsi que la reconnaissance des diplômes, pourraient changer significativement dans les années à venir, les modes de recrutement s'appliquant aux musées et au patrimoine en général. Il faut anticiper ces mutations.



Une plus grande ouverture internationale serait donc souhaitable en direction de pays ayant une grande tradition en matière de « Conservation restauration des biens culturels » : Italie, Grande-Bretagne, Allemagne, Suisse, ainsi qu'en direction des pays du sud de tradition francophone présentant un fort potentiel de débouchés pour les restaurateurs : Syrie, Liban, Egypte, Amérique latine, Asie du sud-Est.... Un enseignement un peu plus soutenu de langues étrangères devra sans doute accompagner cette ouverture.